

Montréal, le 6 décembre 2016

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>c</sup> Hugo Sigouin-Plasse  
Chef de service  
Réglementation et réclamations  
Société en commandite Gaz Métro  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Demande d’approbation du plan d’approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* de Société en commandite Gaz Métro (Gaz Métro ou le Distributeur) à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017**  
**Dossier : R-3987-2016, phase 1**

---

Maître Sigouin-Plasse,

Dans sa lettre du 5 décembre 2016, Gaz Métro informe la Régie de l’énergie (la Régie) que la date prévue de mise en service du projet d’investissement pour le raccordement de la Ville de Saint-Hyacinthe (la Ville) à des fins d’injection est le 1<sup>er</sup> avril 2017.

Considérant l’engagement de Gaz Métro envers la Ville pour l’achat de sa production de gaz naturel renouvelable<sup>1</sup>, la Régie demande à Gaz Métro de l’informer des conséquences, tant pour le Distributeur que pour la Ville, qu’aurait une décision de la Régie portant sur les demandes de modification des *Conditions de service et Tarif* visant à permettre la combinaison de services pour le gaz naturel renouvelable, rendue après le 1<sup>er</sup> avril 2017.

La Régie demande à Gaz Métro de déposer l’information demandée **au plus tard le 7 décembre à 12 h.**

Veillez agréer, Maître Sigouin-Plasse, l’expression de nos sentiments distingués.

***Pierre Méthé pour***  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l’énergie  
VD/ml

---

<sup>1</sup> Dossier R-3909-2014, pièce [B-0009](#).